



Strasbourg, le 12 janvier 2011

CAHVIO (2010) 27 rev

**COMITÉ AD HOC POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE  
LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE  
(CAHVIO)**

**RAPPORT DE LA 8<sup>e</sup> RÉUNION**

**Strasbourg  
13 - 17 décembre 2010**

Document établi par la  
Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION**

1. La huitième réunion du Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) est ouverte par Mme Dubravka Šimonović, en sa qualité de co-présidente. Du fait de ses responsabilités de juge dans des procès au niveau national, M. Eric Ruelle n'a pu être présent le premier jour de la réunion.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il est reproduit à l'annexe I.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES CO-PRÉSIDENTS**

3. La co-présidente informe le Comité que la réunion a pour but de finaliser et approuver le texte du projet de convention. Elle explique que le Comité continuera l'examen des articles restants n'ayant pas été finalisés durant la septième réunion. Le Comité abordera ensuite les quelques articles déjà discutés lors de la dernière réunion afin de les faire approuver, et qui posent encore des difficultés. La co-présidente explique également que concernant les dispositions ne faisant pas l'objet d'un accord parmi l'ensemble des délégations, le Comité procédera, de la même manière que lors de la septième réunion, à un vote indicatif pour avoir une vision plus précise des positions des délégations concernant ces dispositions. En outre, il est précisé que les co-présidents prévoient, en fonction du temps restant, de consacrer le reste de la réunion à la finalisation du projet de rapport explicatif.

## **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS TRANSMISES PAR LE SECRÉTARIAT**

4. M. Carlo Chiaromonte, Secrétaire du Comité, communique à ce dernier des informations concrètes supplémentaires concernant la réunion. M. Chiaromonte informe le Comité de la décision prise par les Délégués du Comité des Ministres lors de leur 1101<sup>e</sup> réunion, selon laquelle le CAHVIO pourra, si nécessaire, tenir une réunion supplémentaire en janvier 2011.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DU DOCUMENT « PROJET DE CONVENTION SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE » (CAHVIO (2010)20)**

5. Le Comité poursuit l'examen, article par article<sup>1</sup>, des articles restants du projet de convention n'ayant pas encore été finalisés. En dehors des changements de terminologie et de la décision d'explicitier le contenu de certains articles dans le rapport explicatif, l'ensemble des articles bénéficie de l'approbation générale des délégations. Le Comité accepte d'inclure un article supplémentaire sur la protection des données (article 65) et la conservation et l'utilisation de ces données conformément aux obligations des Parties à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE No. 108). En outre, l'article 11 sur la collecte des données et la recherche est réécrit suite à la proposition d'une délégation.

6. Le Comité décide ensuite de réexaminer certaines questions faisant toujours l'objet de difficultés. Les délégations conviennent que les termes « toutes les formes de violence

---

<sup>1</sup> Les références à des articles dans le présent rapport de réunion se fondent sur la numérotation appliquée au projet de convention finalisé.

couvertes par le champ d'application de cette Convention » remplaceront dans le texte les termes « violence à l'égard des femmes et violence domestique », à l'exception de certains articles pour lesquels une référence spécifique à ces derniers termes apparaît nécessaire. Les délégations décident que la référence à « conformément à leur droit interne », s'agissant des partenaires, devrait être maintenue dans les dispositions relatives à la violence sexuelle y compris le viol (article 36, paragraphe 3), les circonstances aggravantes (article 46.a), et le statut de résident (article 59, paragraphes 1 et 2), et supprimée dans la définition de la violence domestique (article 3.b). Les délégations soutiennent également la réintroduction de la notion de prétendu « honneur » à l'article 42 afin de donner plus de visibilité à ce type de comportement. En outre, une disposition sur le règlement des différends (article 74) est également introduite dans le texte. Enfin, le Comité opte pour le nom « GREVIO » pour se référer au groupe d'experts indépendants en charge du suivi de la mise en œuvre de la future convention.

7. Le Comité considère que certaines réserves relatives à des dispositions spécifiques doivent être introduites. Les délégations décident de ne pas affaiblir la portée des obligations, mais plutôt d'ouvrir la possibilité de réserves concernant certaines dispositions problématiques. Il est donc convenu d'inclure la possibilité de se réserver le droit de ne pas appliquer, ou de n'appliquer que dans des cas ou situations spécifiques, les dispositions établies à : l'article 30, mais seulement concernant le paragraphe 2 relatif à l'indemnisation par l'Etat ; l'article 44 paragraphes 1.e, 3 et 4 relatif à la compétence ; l'article 55 paragraphe 1 sur les procédures *ex parte* et *ex officio*, mais seulement à l'égard des infractions de violence physique de moindre gravité (article 35) ; l'article 58 paragraphe 1 sur la prescription, mais seulement en ce qui concerne les articles 37 (mariages forcés), 38 (mutilations génitales féminines) et 39 (avortement forcé et stérilisation forcée) ; et l'article 59 (statut de résident). En particulier, la représentante de l'Union Européenne souligne que l'article 59 ne devrait pas être modifié, étant donné qu'il correspond aux standards existants en ce domaine dans la législation communautaire. En ce sens, la délégation allemande propose de permettre des réserves sur l'article dans son intégralité sans affaiblir le niveau des obligations ; cette proposition est soutenue par l'ensemble des délégations. Le Comité décide également d'introduire la possibilité de prévoir des sanctions non pénales, au lieu de sanctions pénales, pour les cas de violence psychologique (article 33) et de harcèlement (article 34). Il est cependant convenu que le rapport explicatif devra préciser que les sanctions doivent être effectives, proportionnées et dissuasives quel que soit le type de sanctions que les Parties prévoient. Le Comité convient de modifier l'article 78 relatif aux réserves afin de regrouper, dans un même article, les dispositions pour lesquelles des réserves seront possibles, allégeant et simplifiant ainsi le texte du projet de convention. Enfin, afin de limiter le nombre et la durée des réserves exprimées par les Parties, il est décidé d'introduire une disposition sur la validité et l'examen des réserves (article 79).

8. Le Comité procède à un examen final de la cohérence du projet de convention sur la base de la version « nettoyée » du texte, reflétant les décisions prises durant la réunion ainsi que la réorganisation du texte et la nouvelle numérotation des articles. Les co-présidents invitent les délégations qui, lors de la réunion, ne pouvaient toujours pas accepter certaines dispositions, partiellement ou dans leur intégralité, à exprimer leurs réserves. Les réserves seront incluses dans le rapport de réunion qui sera transmis au Comité des Ministres avec le texte du projet de convention final. La liste ci-dessous présente, article par article, les réserves exprimées par les délégations :

- l'article 2 relatif au « Champ d'application de la Convention » : le Royaume-Uni (concernant l'inclusion de « conflit armé »).

- l'article 3 relatif aux « Définitions » : le Royaume-Uni (concernant la référence à une violation des droits de l'Homme » à l'alinéa a) ; le Danemark (concernant la référence à la violence psychologique aux alinéas a et b) ; la Fédération de Russie (alinéa c) ; l'Espagne (concernant l'inclusion de « à l'égard des femmes » dans le terme violence fondée sur le genre à l'alinéa d).
- l'article 4 sur les « Droits fondamentaux, égalité et discrimination » : la Fédération de Russie (concernant la référence à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre au paragraphe 3).
- l'article 17 relatif à la « Participation du secteur privé et des médias » : le Royaume-Uni.
- l'article 21 relatif au « Soutien en matière de plaintes individuelles/collectives » : la Pologne et la Fédération de Russie.
- L'article 30 relatif à l' « Indemnisation » : Chypre et l'Irlande.
- l'article 33 relatif à la « Violence psychologique » : le Danemark (concernant la référence à « porter gravement atteinte à l'intégrité psychologique d'une personne »).
- l'article 37 relatif aux « Mariages forcés » : l'Estonie et le Royaume-Uni.
- l'article 38 relatif aux « Mutilations génitales féminines » : le Royaume-Uni (alinéas b et c).
- l'article 44 relatif à la « Compétence » : le Royaume-Uni (paragraphe 1, alinéa d, et paragraphe 2).
- l'article 46 relatif aux « Circonstances aggravantes » : l'Estonie (alinéa a).
- l'article 48 relatif à l' « Interdiction des modes alternatifs de résolution des conflits ou des condamnations obligatoires » : l'Estonie (paragraphe 1).
- l'article 56 relatif aux « Mesures de protection » : l'Espagne (alinéa i) ; le Royaume-Uni (paragraphe 1, alinéa b, en fonction de des modifications du rapport explicatif).
- l'article 59 relatif au « Statut de résident » : la Suisse et les Pays-Bas (bien que la délégation des Pays-Bas n'ait pas exprimé de réserve durant la réunion, une telle réserve pourrait être exprimée à l'avenir relativement à cet article).
- l'article 60 relatif aux « Demandes d'asile fondées sur le genre » : la Fédération de Russie ; le Royaume-Uni (paragraphe 3).
- l'article 61 sur le « Non-refoulement » : le Royaume-Uni (ceci pourrait être résolu par des modifications du rapport explicatif).
- le chapitre IX relatif au « Mécanisme de suivi » : la Fédération de Russie.
- l'article 74 relatif au « Règlement des différends » : l'Azerbaïdjan.
- l'article 79 relatif à la « Validité et examen des réserves » : l'Irlande et la Fédération de Russie.

9. Le Comité conclut la réunion par un vote indicatif final et approuve par consensus le projet de convention final à transmettre au Comité des Ministres. Les délégations de la Pologne, de l'Espagne et du Royaume-Uni s'abstiennent.

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLANNING DES TRAVAUX FUTURS DU COMITÉ**

10. Le dernier jour de la réunion, les délégations sont informées qu'à la fin de la réunion le jour même, les versions anglaise et française du projet de convention approuvé seront transmises à l'Unité Editoriale et au Service du Conseil Juridique et Bureau des Traités pour observations. Ces deux services fourniront leurs commentaires et/ou conseils juridiques début janvier. En outre, le Comité discute de la manière de procéder concernant le projet de rapport explicatif, qui reste encore à finaliser. Le Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire indique

qu'il souhaiterait recevoir le texte finalisé pour le 24 janvier. Les délégations conviennent que le texte devra être raccourci de manière considérable. Il est décidé que le Secrétariat devra préparer, avec les co-présidents, une version révisée du rapport explicatif qui sera transmise aux membres du Comité pour le 10 janvier. Sur la base de ce document révisé, les délégations sont invitées à indiquer les paragraphes posant des difficultés ou des problèmes, et à fournir en ce sens des propositions écrites concrètes. Le Secrétariat préparera une liste de paragraphes ayant besoin d'être discutés, permettant ainsi aux délégations de se concentrer uniquement sur les paragraphes problématiques lors de la prochaine réunion du Comité.

11. Sur la base des informations fournies par les Secrétariats du Comité des Ministres et de l'Assemblée Parlementaire, le Secrétariat du CAHVIO informe les délégations du calendrier établi :

- 18 janvier : Réunion du Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) concernant la transmission pour avis du projet de convention à l'Assemblée Parlementaire.
- 24 janvier : Adoption de l'avis du Comité sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'Assemblée Parlementaire.
- 11 mars : Adoption de l'avis de l'Assemblée Parlementaire.
- Adoption par le Comité des Ministres et ouverture à la signature.

#### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

12. Le Comité exprime ses félicitations à diverses reprises durant la réunion. Le Comité félicite M. José Mendes Bota, Président du Comité de l'ACPE sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, pour sa nomination en tant que rapporteur de l'Assemblée Parlementaire pour donner un avis sur le projet de convention. Le 16 décembre, les délégations souhaitent également au représentant de la Lituanie, M. Kestutis Zaura, un bon anniversaire. Enfin, le Comité souhaite ses meilleurs vœux à Mme Johanna Nelles à l'occasion de la naissance prochaine de son enfant.

#### **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ**

13. Le Secrétariat propose de tenir la prochaine réunion pendant la semaine du 10 janvier. Cette proposition est cependant rejetée par le Comité pour diverses raisons, l'une d'entre elles concernant les dates des vacances orthodoxes. La prochaine réunion du Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) se tiendra du 18 au 21 janvier 2011.

## **ANNEXE I : ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Informations transmises par les co-présidents
4. Informations transmises par le Secrétariat
5. Examen du document « Projet de Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique »
6. Planning des travaux futurs du Comité
7. Questions diverses
8. Date de la prochaine réunion du Comité

**ANNEXE II: LISTE DES PARTICIPANTS****MEMBER STATES / ETATS MEMBRES****ALBANIA / ALBANIE**

Ms Etleva SHESHI

Responsible for Sector for Gender Equality and Domestic Violence, Ministry of Labour, Social Affairs and Equal Opportunities, MOLSAEO

**ANDORRA / ANDORRE**

Mme Laura LOPEZ AMBATILE

Avocate, Ministère de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille

Mme Magda MATA

Secrétaire d'Etat pour l'Egalité du Ministère de la Santé et du Bien être

**ARMENIA / ARMÉNIE**

Ms Nelli DURYAN

Deputy Head of the 3rd Division of the Criminal Investigation Police, Police Colonel  
Main Department for Criminal Investigation of Police of Republic of Armenia

**AUSTRIA / AUTRICHE**

Ms Rosa LOGAR

Director Domestic Abuse, Vienna Intervention Centre against violence in the family

**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr. Elvin ASHRAFZADE

Attaché, The Division of International Legal Issues of the Multilateral Cooperation,  
International Law and Treaties Department, Ministry of Foreign Affairs of Azerbaijan

**BELGIUM / BELGIQUE**

M. Freddy GAZAN

Conseiller Général adjoint à la politique criminelle, Ministère de la Justice

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE**

Ms Samra FILIPOVIC-HADZIABDIC

Director of the Gender Equality Agency, Ministry for Human Rights and Refugees

**BULGARIA / BULGARIE**

Apologised/ Excusé

**CROATIA / CROATIE**

Ms Dubravka ŠIMONVIČ

Co-Chair/ Co-présidente

Head of Department for International Organizations and Human Rights,  
Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Croatia

**CYPRUS / CHYPRE**

Ms Eleni LOIZIDOU

Attorney, Senior Legal Counsel at the Attorney General's Office

**CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Mr Michal NESPOR

Legal expert, International Law Department, Ministry of the Interior

Ms Helena LISUCHOVA

Legal Expert, Department for International Organizations and International Cooperation, Ministry of Justice

**DENMARK / DANEMARK**

Ms Brit Gotthard JENSEN

Head of Section, Ministry of Justice

**ESTONIA / ESTONIE**

Ms Kristiina LUHT

Chief Specialist, Gender Equality Department, Ministry of Social Affairs

**FINLAND / FINLANDE**

Ms Marjo RANTALA

Legal Counsellor, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

Ms Helena EWALDS

Development Manager, The National Institute for Health and Welfare (THL)

Ms Kirsi PULKKINEN

Legal Adviser, Law Drafting Department, Ministry of Justice

Ms Tanja LEIKAS-BOTTA

Deputy to the Permanent Representative

Permanent Representation of Finland to the Council of Europe

**FRANCE**

M. Stéphane DUPRAZ

Magistrat au Ministère de la Justice, Direction des Affaires criminelles et des Grâces, Mission de négociation et de transposition des normes pénales internationales

Mme Fanny BENEDETTI

Chargée de Mission, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction des Nations Unies et des Organisations Internationales, Sous-Direction des Droits de l'Homme et des Affaires humanitaires et sociales,

M. Eric RUELLE

Premier Vice-président

Tribunal de Grande instance de Meaux

Co-Chair/ Co-président

Mme Geneviève ZDROJEWSKI

Adjointe de la chef du bureau des affaires européennes et internationales, Direction générale de la cohésion sociale, Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique

**GEORGIA / GÉORGIE**

Mr Zurab MTCHEDLISHVILI

Assistant to the Deputy Chair of the Parliament of Georgia, Coordinator Gender Equality Advisory Council under the chair of the Parliament of Georgia

Ms Lali PAPIASHVILI

Chair of the State Inter-Agency Coordination Council on Domestic Violence, Member of the Constitutional Court of Georgia

Ms T. AKHVLEDIANI

Lawyer, Georgia

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Ms Nicole ZÜNDORF-HINTE

Adviser, Federal Ministry for Family Affairs, senior citizens, women and youth

Dr. Heino KIRCHNER

Legal Adviser, II A 2 - Criminal Law - Special Part, Federal Ministry of Justice

**GREECE / GRÈCE**Apologised/Excusé



**HUNGARY / HONGRIE**

Ms Zsófia ELEK

Legal Advisor, Ministry of Public Administration and Justice of Hungary

**ICELAND / ISLANDE**Apologised/ Excusé**IRELAND / IRLANDE**

Mr Anthony FLYNN

Assistant Principal, Cosc - The National Office for the Prevention of Domestic, Sexual and Gender-based Violence, Department of Justice, Equality and Law Reform,

Ms Tara STOREY

Cosc - The National Office for the Prevention of Domestic, Sexual and Gender-based Violence  
Department of Justice, Equality & Law Reform,**ITALY / ITALIE**

Mme Sabrina PECORIELLO

Expert, Presidency of the Council of Ministers – Department for Equal Opportunities

**LATVIA / LETTONIE**

Ms Līga ĀBOLIŅA

Deputy director of the Child and Family Policy Department, Ministry of Welfare

**LIECHTENSTEIN**Apologised/Excusé**LITHUANIA / LITUANIE**

Mr. Kęstutis ZAURA

Chief specialist of Labour Market Division  
Ministry of Social Security and Labour**LUXEMBOURG**Apologised/Excusé**MALTA / MALTE**

Ms Marceline NAUDI

Ministry of Education, Employment and Family

**MOLDOVA**

Ms Lilia PASCAL

Head of Division for Gender Equality and Prevention of Violence Policies, Ministry of Labour, Social Protection and Family

Mr Eugen RUSU

Deputy General Prosecutor

Office of Prosecutor General of Moldova

Ms Tatiana FOMINA

Manager of Analytical and Juridical Department, International Center for Women Rights Protection and Promotion Center "La Strada"

**MONACO**Apologised/ Excusé**MONTENEGRO**Apologised/ Excusé**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Mr Marnix ALINK

Legal Adviser

Mr Joël van ANDEL

Advisor in International Relations, Ministry of Justice

Ms Ingrid HORST  
National Project Leader on Domestic Violence, Ministry of Justice, Judicial Youth Policy Department

**NORWAY / NORVÈGE**

Ms Hilde Marit KNOTTEN  
Senior Adviser, Department of Family Affairs and Equality, Ministry of Children, Equality and Social Inclusion

Sarah RYTTERAGER  
Ministry of Justice and the Police, Norway

**POLAND / POLOGNE**

Ms Monika KSIENIEWICZ  
Senior Specialist, Gender Equality Unit, Ministry of Labour and Social Policy,

Ms Agata ROGALSKA-PIECHOTA  
Expert, Office of the Plenipotentiary for the Proceedings before the International Organs of the Protection of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

**PORTUGAL**

Mr Nuno GRADIM  
Senior Officer of the Commission for Citizenship and Gender Equality – Secretary of State for Equality

**ROMANIA / ROUMANIE**

Ms Aura Manuela COLANG  
Adviser, Child Protection Directorate-General, Ministry of Labour, Family and Social Protection

**RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Ms Elena RODIONOVA  
Senior inspector of the Department for Security of Public Order of the Ministry of Interior of the Russian Federation

Ms Ekaterina SYVOROTKINA  
Attache of the Department of Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs,

Ms Ksenia GAL  
Referent of the Legal Department of the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Ms Rada SECHENOVA  
Senior prosecutor of the General Prosecutor's Office of the Russian Federation

Mrs Olga SHIKUNOVA  
Head of Section of the Legal Department of the Ministry of Interior of Russia

Mr Alexey MURATOV  
Permanent Representation of Russian Federation to the Council of Europe

**SAN MARINO / SAINT- MARIN**

Apologised/Excusé

**SERBIA / SERBIE**

Ms Gordana GASMI  
Law Professor, Singidunum University

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Mr Branislav KADLEČIK  
General State Counsellor, Directorate for International and European Law, Ministry of Justice,

**SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Apologised/Excusé

**SPAIN / ESPAGNE**

Ms Cecilia PAYNO DE ORIVE  
Deputy, Office for International Relations, Ministry of Equality

Mr Javier TRUCHERO  
Special Adviser, Ministry of Justice, c/ San Bernardo nº 45, E - 28074 Madrid

**SWEDEN / SUÈDE**

Mr Göran NILSSON  
Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

**SWITZERLAND / SUISSE**

Mme Anita MARFURT  
Juriste en droit pénal international, Département Fédéral de Justice et Police, Office Fédéral de la Justice,  
Unité droit pénal international

Mme Sophie HEEGAARD-SCHROETER  
Juriste, Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public  
Section des droits de l'Homme et du droit international

Mme Karine LEMPEN  
Juriste au Service Juridique et International, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes,

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”**

Ms Tanja KIKEREKOVA  
Head, Human Rights Department, Ministry of Justice

**TURKEY / TURQUIE**

Ms Feride ACAR  
Professor, Department of Political Science and Public Administration, Middle East Technical University

**UKRAINE**

Ms Lyudmyla RUDA  
Deputy Head, Department of International Private Law and International Legal Assistance, Ministry of Justice

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Ms Jan SALIHI  
Senior Policy Adviser, Family Law and Justice Division, Access to Justice Policy, Ministry of Justice,

Mr Rhys SCUDAMORE  
Interpersonal Violence Policy and Delivery Team Violent and Youth Crime Prevention Unit

\* \* \* \*

**STEERING COMMITTEE FOR EQUALITY BETWEEN WOMEN AND MEN/  
COMITE DIRECTEUR POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (CDEG)**

Ms Ifigénie KATSARIDOU  
Relations internationales, Secrétariat Général de l'Egalité

Ms Käthlin SANDER  
Adviser, Gender Equality Department, Ministry of Social Affairs

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS /  
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)**

Mr Branislav BOHÁČIK  
District Prosecutor's Office Bratislava

**STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS /  
COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)**

Ms Inga REINE  
Government Agent, Representative of the Government of Latvia before International Human Rights Organizations, Ministry of Foreign Affairs

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION /  
COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)**

Mme Nicole COCHET Apologised/Excusée  
Magistrat, Chargée de Mission près du Directeur des Affaires Civiles et du Sceau (DACS)

**EUROPEAN COMMITTEE ON MIGRATION /  
COMITE EUROPEEN SUR LES MIGRATIONS (CDMG)**

Apologised/Excusé

**GOVERNMENTAL COMMITTEE ON THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER /  
COMITE GOUVERNEMENTAL SUR LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE (ESC)**

Mme Jacqueline MARECHAL  
Première Vice-Présidente du Comité gouvernemental, Chargée de mission, Délégation aux affaires européennes et internationales

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE**

Mr José MENDES BOTA  
Chairperson of the PACE Committee on Equal Opportunities for Women and Men

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Sandra BARNES  
Member of the Committee on Current Affairs / Membre de la Commission des Questions d'Actualité

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS/  
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Mehves BINGÖLLÜ

**CONFERENCE OF INGOs ENJOYING PARTICIPATORY STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE  
/CONFERENCE DES ONG DOTEES DU STATUT PARTICIPATIF AUPRES DU CONSEIL DE  
L'EUROPE**

Ms Karin NORDMEYER  
Representative of the Conference of NGOs of the Council of Europe, Chair of the Gender Equality Group

\* \* \* \* \*

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

Ms Renatas MAZEIKA  
Head of Unit for Fundamental rights and citizenship  
DG Justice Freedom and Security / Unit Fundamental Rights

Mme Ingrid BELLANDER-TODINO  
Policy Officer, Victims' Rights / Violence against Women, European Commission, DG Justice

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /  
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**HOLY SEE / SAINT-SIÈGE**

Mme Christine De SAINT-CHAMAS

Mgr Sladan COSIC

Observateur Permanent Adjoint, Mission Permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe

M. Gregor PUPPINCK

Directeur du Centre européen pour la Justice et les Droits de l'Homme

**UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Apologised/Excusé

**CANADA**

**JAPAN / JAPON**

**MEXICO / MEXIQUE**

**INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS /  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES**

**UNITED NATIONS DEVELOPMENT FUND FOR WOMEN /**

***LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM)***

Ms Raluca Maria POPA

Project Manager, Ending Violence against Women

Maria Jose ALCALA

Senior Advisor on Ending Violence against Women, UNIFEM, New York

**UNITED NATIONS DIVISION FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN /**

***DIVISION DES NATIONS UNIES POUR L'AVANCEMENT DE LA FEMME (DAW)***

**UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND /**

***FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)***

**OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (UNHCHR) /**

***BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME (HCR) (HCNUDH)***

**UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) /**

***HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES ( HCR) (HCNUR)***

Ms Fadela NOVAK-IRONS

Sr Policy Officer, UNHCR Bureau for Europe

Mr Olivier Guillaume BEER

Representative, UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE /**

***ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)***

Apologised/Excusé

**INTERPOL**

**EUROPOL**

**COMMONWEALTH OF INDEPENDANT STATES (CIS) / COMMUNAUTE DES ETATS  
INDEPENDANTS (CEI)**

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS /ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES**

**EUROPEAN WOMEN'S LOBBY / LOBBY EUROPEEN DES FEMMES**

Ms Marie-José JONCZY

Board member of the European Women's Lobby (EWL), Vice-President of the University Women of Europe

**AMNESTY INTERNATIONAL**

Ms Lisa GORMLEY

Legal Adviser on International Law and Women's Rights, Amnesty International

**WOMEN AGAINST VIOLENCE EUROPE (WAVE)**

Ms Hilary FISHER

Director, Dying Matters Coalition

**INTERNATIONAL LESBIAN, GAY, BISEXUAL, TRANS AND INTERSEX ASSOCIATION (ILGA) –  
ILGA Europe**

Apologised/Excusé

**EUROPEAN GROUP OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS**

Apologised/Excusé

**EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY (EIGE)**

Ms Jurgita PEČIŪRIENĖ

Gender Expert

\* \* \* \* \*

**SCIENTIFIC EXPERTS**

Ms Renée RÖMKENS

Full Professor of Victimology/Interpersonal Violence, INTERVICT International Victimology Institute, Tilburg University, Faculty of Law M 923

Ms Christine CHINKIN

Professor of International Law, Department of Law, Centre for the Study of Human Rights, The London School of Economics and Political Studies

Apologised/Excusé

\* \* \* \* \*

**SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Directorate General of Human Rights and Legal Affairs /  
Direction Générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques**

Mr Jan KLEIJSSSEN	Director of Standard-Setting / Directeur des activités normatives
Mr Carlo CHIAROMONTE	<i>Secretary to the Ad Hoc Committee to Combat Violence against Women and Domestic Violence (CAHVIO) / Secrétaire du Comité ad hoc pour combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique</i> Head of the Criminal Law Division / Chef de la division du droit pénal
Ms Paula KROL	Gender Equality Division / Division pour l'égalité entre les hommes et les femmes
Mr Jonathan BOURGUIGNON	Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Lucy ANCELIN	Principal Assistant / Assistante principale Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistant Criminal Law Division / Division du droit pénal

**Parliamentary Assembly of the Council of Europe /  
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Ms Sonia SIRTORI-MILNER	Head of the Secretariat, Committee on Equal Opportunities for Women and Men / Chef de Secrétariat, Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes
Mr Giorgio LODDO	Co-Secretary, Committee on Equal Opportunities for Women and Men / Co-secrétaire, Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes

**Congres of local and regional authorities /  
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux**

Ms Muriel GRIMMEISSEN	Co-Secretary of the Current Affairs Committee / Co-Secrétaire de la Commission des questions d'actualité
-----------------------	--

\* \* \* \* \*

**INTERPRETERS / INTERPRETES**

Mr Robert SZYMANSKI  
Ms Chloé CHENETIER  
Mr Didier JUNGLING  
Ms Julia TANNER